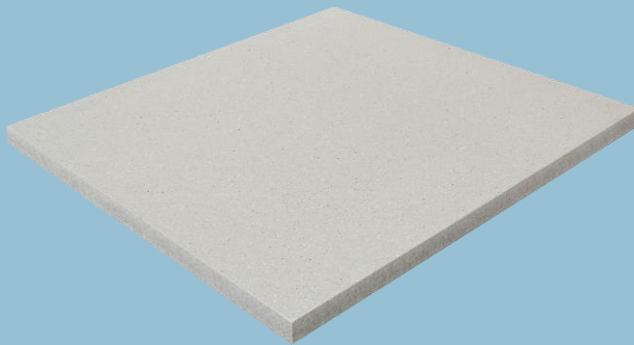


**K28TOBD.fr**

Fiche Technique Produit

2022-04

TORRO

Plaque de plâtre fibrée - Knauf Torro

Description du produit

Knauf TORRO de la gamme Knauf Torro est une plaque de plâtre fibrée d'épaisseur 28mm conforme à la norme NF EN 15283-1 :2009. Les bords longitudinaux sont des bords droits et les bords transversaux sont des bords droits. La plaque est constituée de gypse armé de fibre de cellulose haute densité.

Documents de référence

Norme : NF EN 15283-1 :2009

DoP : DOP_KNAUF-Torro_2013-06-03

FDES : Oui

Mise en œuvre conformément à :

- Consulter le support technique Knauf

Domaine d'emploi

Knauf TORRO de la gamme Knauf Torro est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons distributives dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB
- Locaux nécessitant une protection pare-balles en association avec les plaques Knauf Diamant.

Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	GF-W1DIR1	NF EN 15283-2
Réaction au feu Euroclasse	-	A1	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m²	approx. 42,0	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords droits	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 520
Largeur	mm	595	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 520
Epaisseur	mm	28	-
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m³	≥ 1500 kg/m³	NF EN 520
Dureté superficielle	-	HD – Haute Dureté	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 15	NF EN 520

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.